



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL N°52
DU 11 AVRIL 2025**

Présents :

CHAGUÉ Benoit, COLLERY Martine, COURGEY Claude, DUCROUX Séverine, GAUDINET Alain, JANES Daniel, JACOULET Bernard, MILLET Alix, SALVI Thierry.

Absents excusés (es) :

CULOT François-Xavier, JEANGIRARD Sylvie, PILLIOT Céline, BORNE Alexandra, CORDIER Mélissa.

MENETRIER Nathalie avec procuration à JACOULET Bernard

Secrétaire de séance : CHAGUÉ Benoit

La séance est ouverte à 20h35mn

Approbation du dernier compte-rendu.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PV51 du 14 mars 2025.

Vote des taux d'imposition

Le 1^{er} Adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal les propositions de la commission des finances. Les taux des 3 taxes sont donc présentés avec une augmentation de 1%. Il présente aussi les 3 taxes avec 2% et 3% d'augmentation.

Afin de maintenir l'effort fiscal de la commune, il propose de garder les taux des taxes foncières « bâti » et « non bâti » avec 1% d'augmentation.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer avec ou sans cette augmentation de 1%.

A noter, taxes avec 1% d'augmentation :

- Taxe Foncière « bâti » : 30.40%
- Taxe Foncière « non bâti » : 28,18%
- Taxe d'habitation résidences secondaires : 14.04%

Délibération : 250411.1

Le conseil municipal se prononce avec le vote suivant :

Pour : Chagué Benoît, Collery Martine, Courgey Claude, Gaudinet Alain, Jacoulet Bernard, Janes Daniel, Millet Alix, Salvi Thierry et Ménétrier Nathalie par procuration.

Abstention : Ducroux Séverine

Les taux d'imposition avec 1% d'augmentation sont votés avec 9 voix pour et 1 abstention

Budget forêt

Le 1^{er} adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal le compte administratif 2024 et les budgets primitif et prévisionnel 2025.

Compte administratif 2024

- Résultat de fonctionnement : + 169 608.52 €
- Résultat d'investissement : - 2 773.68 €
- Reste à réaliser 2024 : - 23 000.00 €
- Résultat 2024 : + 143 834.84 €

Budget prévisionnel 2025

- Dépenses de fonctionnement : 54 000.00 €
- Recettes de fonctionnement : 181 862.00 €
- Dépenses d'investissement : 57 274.00 €
- Recettes d'investissement : 57 274.00 €

Délibération : 250411.02

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2024 et le budget prévisionnel 2025.

Budget communal

Le 1^{er} adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal le compte administratif 2024 et le budget prévisionnel 2025.

Compte administratif 2024

- Résultat de fonctionnement : + 283 042.47 €
- Résultat d'investissement : - 20 769.12 €
- Reste à réaliser 2024 : + 212 000.00 €
- Résultat 2024 :
 - Fonctionnement : + 283 042.47 €
 - Investissement : + 191 230.88 €

Budget prévisionnel 2025

- Dépenses de fonctionnement : 951 169.12 €
- Recette de fonctionnement : 1 135 942.47 €
- Dépenses d'investissement : 423 269.12 €
- Recette d'investissement : 423 269.12 €

Délibération : 20411.03

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2024 et le budget prévisionnel 2025.

Aménagement du parking situé derrière la « Maison d'Autrefois »

Le maire informe les membres du conseil municipal que le parking situé derrière la Maison d'Autrefois n'appartient pas à la commune mais à l'association « Les Amis du Vieux Rougemont ». De ce fait, il est donc nécessaire de contacter l'association précitée avant d'engager d'éventuels travaux. Ce sujet est reporté à une prochaine réunion du conseil municipal.

Divers

Achat d'un fourgon communal

Le maire fait part au conseil municipal de l'état de vétusté du fourgon carrossé de marque Peugeot. Effectivement chaque année ce dernier impose des réparations dépassant les 1 000 euros. Il juge donc nécessaire de le changer.

Délibération : 20411.04

Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord de changer ce véhicule en privilégiant l'achat d'un fourgon d'occasion. Le maire contactera plusieurs vendeurs du secteur et le conseiller, Millet Alix, va regarder les ventes de véhicules d'occasion ayant servis dans des collectivités.

Food Truck « Les Burgers du coin »

Le maire présente la demande d'un commerçant ambulant, monsieur Courtot Nicolas, qui souhaite installer son commerce ambulant « Les Burgers du coin » un soir par semaine sur le territoire communal, place du marché.

Le maire rappelle qu'un commerçant de Rougemont a déjà fait part de son mécontentement au sujet de la présence d'un commerçant ambulant le jeudi soir.

Le conseiller Millet Alix rappelle qu'une loi autorise la concurrence.

Le maire rappelle l'engagement pris par le conseil de soutenir le commerce communal.

Le maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer pour ou contre l'accueil d'un commerçant ambulant supplémentaire un soir par semaine sur la place du village.

Délibération : 20411.05

Les membres du conseil municipal se prononcent avec le vote suivant :

5 contre : Courgey Claude, Chagué Benoît, Jacoulet Bernard, Salvi Thierry et Ménétrier Nathalie par procuration.

4 abstentions : Collery Martine, Ducroux Séverine, Janes Daniel, Millet Alix.

1 pour : Gaudinet Alain

Pour information :

Base d'adresses locales : Afin de renseigner et de valider la base d'adresses locales, les deux conseillers qui se sont occupés du recensement 2025 feront part de leur expérience au conseiller Alix Millet en charge de ce dossier.

Location de la salle des fêtes :

La 2^{ème} Adjointe Séverine Ducroux aimerait que les prix de location de la salle des fêtes soient réévalués.

Le maire rappelle que nous ne pouvons pas changer les tarifs en cours d'année. Il propose donc de demander à la comptable Madame Maillard de faire un point des dépenses et des recettes de l'année 2024. Ce travail permettra de définir un prix de location pour l'année 2026, il sera présenté à une prochaine réunion.

La séance est levée à 22h10mn

Prochaine réunion Vendredi 23 mai 2025
